



## COMPE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE INTERRÉGIONALE POUR LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT: 26-28 AOÛT 2013

La réunion préparatoire interrégionale (RPI) de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (PEID) s'est tenue à Bridgetown, à la Barbade, du 26 au 28 août 2013. Les membres des trois régions des PEID, à savoir, l'Atlantique, l'océan Indien, la Méditerranée et la mer de Chine méridionale (AIMS), les Caraïbes et le Pacifique, se sont réunis pour discuter des questions urgentes et des défis émergents auxquels sont confrontés les PEID dans le cadre de la préparation de la conférence de 2014. Les discussions menées au cours de ces trois jours ont notamment abordé: les résultats des trois réunions préparatoires régionales; l'identification des lacunes et des contraintes dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (PAB) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID (SMEM); l'économie bleue; les stratégies de gestion de la dette; et la célébration de la première Année internationale des PEID. Les discussions sur le document final se sont tenues en parallèle, au sein de groupes de contact et de rédaction ainsi que lors de deux séances plénières à huis clos.

Environ 240 délégués ont assisté à la réunion. Outre les délégations des PEID, d'autres délégations nationales, des représentants des Grands groupes, des agences onusiennes et d'autres organisations intergouvernementales ont participé à la réunion. Les groupes de contact et de rédaction se sont réunis au cours de la réunion pour rédiger le document final, censé constituer la base du texte de négociation dans le cadre des préparatifs de la troisième Conférence internationale sur les PEID prévue à Apia, au Samoa, en septembre 2014 (Conférence d'Apia). Un projet de document final a été présenté aux délégations des PEID mardi après-midi, et par la suite, des négociations à huis clos ont eu lieu sur ce document toute l'après-midi, pendant la nuit et mercredi matin. Mercredi après-midi, le projet de Déclaration de Needham's Point Bridgetown a été présenté aux délégations, pour examen. La Déclaration a été adoptée à titre provisoire avec des amendements. Puisqu'il

s'avérait impossible de conclure les négociations sur le document final, les délégués ont convenu de suspendre la RPI et de reprendre les négociations à une date ultérieure, avec l'objectif d'adopter le document final avant la conclusion de la 67<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue à la mi-septembre 2013.

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique des conférences sur les PEID	2
Compte-rendu de la réunion	3
Présentation du synopsis du rapport de synthèse interrégional	4
Présentation des résultats des trois réunions préparatoires régionales des PEID	4
Discussion interactive sur une approche intégrée pour aborder les lacunes et les contraintes	5
Comblant les lacunes: mesures concrètes et pragmatiques pour la poursuite de la mise en œuvre du PAB et de la SMEM	5
Nouveaux défis et opportunités émergentes dans les PEID, et moyens d'y répondre	6
Garantir des approches intégrées et des appuis renforcés aux systèmes pour les pays de l'AOSIS dans le nouveau cadre institutionnel émergent des Nations Unies, le résultat 2014 des PEID et le programme de développement pour l'après-2015	7
Contribution des principaux Grands groupes à la poursuite de la mise en œuvre du PAB et de la SMEM et priorités du programme de développement pour l'après-2015	8
Célébration de la première Année internationale des PEID des Nations Unies	9
Examen du projet de résultat et de la déclaration	9
Plénière de clôture	10
Déclaration de Needham's Point Bridgetown	11
Breve analyse de la réunion	11
Prochaines réunions	13
Glossaire	14

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © [enb@iisd.org](http://enb@iisd.org) a été rédigé par Nicole de Paula Domingos, Kate Louw et Brett Wertz. Version française: Sandra Gagnon - Correctrice: Louison Dumaine-Laulusa. Editrice en chef: Pamela Chasek, Ph.D. <[pam@iisd.org](mailto:pam@iisd.org)>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goreo VI <[kimo@iisd.org](mailto:kimo@iisd.org)>. Le bailleur de fonds principal du *Bulletin* est la Commission Européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut pour les stratégies environnementales mondiales - IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par la Commission européenne, DG de l'environnement Unité E2-Durabilité globale, du commerce et des accords multilatéraux. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie/Institut de la Francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD ni des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <[kimo@iisd.org](mailto:kimo@iisd.org)>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

## BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES SUR LES PEID

La vulnérabilité des îles et des littoraux a été reconnue par la 44<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en 1989 avec l'adoption de la résolution 44/206 concernant les effets négatifs éventuels de l'élévation du niveau de la mer sur les îles et les zones côtières, en particulier les basses terres côtières. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, a porté le cas particulier des petites îles et des littoraux à l'attention internationale par l'adoption d'Action 21, un programme d'action pour le développement durable. Le chapitre 17 d'Action 21, consacré à la protection des océans, de toutes les mers et des zones côtières, comprenait un domaine d'activités sur le développement durable des petites îles. Action 21 demandait également la tenue d'une conférence mondiale sur le développement durable des PEID.

### CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE

**DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEID:** Créée par la résolution 47/189 de l'AGNU, la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable des PEID s'est tenue à Bridgetown, à la Barbade, du 25 avril au 6 mai 1994. La Conférence a adopté le PAB pour le développement durable des PEID, un programme en 14 points qui détermine les domaines prioritaires et les mesures spécifiques nécessaires pour relever les défis particuliers auxquels sont confrontés les PEID. Ces domaines prioritaires sont les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer, les catastrophes naturelles et écologiques, la gestion des déchets, les ressources côtières et marines, les ressources en eau douce, les ressources foncières, les ressources énergétiques, les ressources touristiques, la diversité biologique, les institutions nationales et les capacités administratives, les institutions régionales et la coopération technique, les transports et les communications, la science et la technologie, et la mise en valeur des ressources humaines. Le PAB a en outre défini des domaines d'intervention intersectoriels, à savoir: le renforcement des capacités; le développement institutionnel aux niveaux national, régional et international; la coopération en matière de transfert de technologies écologiquement rationnelles; la diversification du commerce et de l'économie; et les finances. La Conférence a également adopté la Déclaration de la Barbade, exprimant une volonté politique à la base des engagements contenus dans le PAB.

La Commission des Nations Unies sur le développement durable a été chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PAB.

**SEAGNU-22:** En septembre 1999, la 22<sup>e</sup> session extraordinaire de l'AGNU (SEAGNU 22) a entrepris un examen et une évaluation approfondis de la mise en œuvre du PAB. La session extraordinaire a adopté le document intitulé « État d'avancement et initiatives pour la future mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID », qui identifiait six domaines réclamant une attention urgente: les changements climatiques, les catastrophes naturelles et écologiques et la variabilité du climat, les ressources en eau douce, les ressources côtières et marines, les énergies, et le tourisme. En outre, la session extraordinaire a mis l'accent sur la nécessité de se concentrer sur les moyens de mise en œuvre. La session extraordinaire a également adopté une déclaration dans laquelle les États membres ont, entre autres, réaffirmé les

principes encadrant le développement durable et leur engagement en sa faveur, tel que formulé dans Action 21, la Déclaration de la Barbade et le PAB.

**SOMMET DU MILLÉNAIRE:** En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, tenu à New York, les dirigeants du monde ont adopté la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (résolution 55/2 de l'Assemblée générale) et, ce faisant, ont décidé de répondre aux besoins particuliers des PEID par la mise en œuvre rapide et intégrale du PAB et des conclusions de la SEAGNU 22.

**SMDD:** Le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le SMDD a réaffirmé le cas particulier des PEID en consacrant un chapitre du Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMCEJ) au développement durable des PEID, chapitre qui a défini un ensemble d'actions prioritaires, a demandé un examen complet et approfondi du PAB en 2004 et a invité l'Assemblée générale à envisager, lors de sa 57<sup>e</sup> session, la convocation d'une réunion internationale sur le développement durable des PEID.

**AGNU 57:** En décembre 2002, la 57<sup>e</sup> session de l'AGNU a adopté la résolution 57/262, selon laquelle l'Assemblée a décidé de convoquer une réunion internationale en 2004 pour entreprendre un examen complet et approfondi de la mise en œuvre du PAB et a accueilli favorablement l'offre du Gouvernement de Maurice d'accueillir la réunion. L'AGNU a également décidé que l'examen devait se concentrer sur des mesures concrètes et pragmatiques pour la poursuite de la mise en œuvre du PAB, notamment grâce à la mobilisation de ressources et de l'aide en faveur des PEID.

### RÉUNION INTERNATIONALE CHARGÉE

**D'EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DU PAB:** La Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID a eu lieu du 10 au 14 janvier 2005, à Port-Louis, à Maurice. Les séances plénières se sont réunies autour des thèmes suivants: les vulnérabilités environnementales des PEID; les difficultés particulières auxquelles se heurtent les PEID dans les domaines du commerce et du développement économique; le rôle de la culture dans le développement durable des PEID; la réponse aux nouvelles tendances et aux enjeux sociaux liés au développement durable des PEID; et le développement de la capacité de résistance dans les PEID. La consultation de haut niveau a porté sur l'« Examen approfondi de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID ». À l'issue de la réunion, les délégués ont adopté la SMCEM.

**SMCEM+5:** La Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la SMCEM (SMCEM+5) s'est tenue les 24 et 25 septembre 2010 au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont participé à deux tables rondes multipartites qui ont porté sur la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience des PEID et sur le renforcement de l'appui de la communauté internationale aux PEID, et à un dialogue interactif sur les perspectives transrégionales relatives aux enjeux et aux priorités communes pour l'avenir. Le principal résultat de cette réunion a été une déclaration politique exprimant des engagements nouveaux et renouvelés pour la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM.

**RIO+20:** La troisième et dernière réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20), les consultations

informelles pré-conférence organisées par le pays hôte, et la CNUDD se sont tenues l'une à la suite de l'autre, à Rio de Janeiro, au Brésil, du 13 au 22 juin 2012. Les délégations gouvernementales ont conclu les négociations par le document final de la conférence, intitulé *L'avenir que nous voulons*. Les paragraphes 178 à 180 réaffirment que les PEID sont un cas à part en matière de développement durable en raison de leurs vulnérabilités uniques et particulières, notamment leur petite taille, leur isolement, l'insuffisance de leurs ressources et de leurs exportations ainsi que leur vulnérabilité face aux problèmes environnementaux qui se posent à l'échelle mondiale et aux chocs économiques externes, notamment face aux répercussions des changements climatiques et aux catastrophes naturelles. *L'avenir que nous voulons* a également demandé la tenue, en 2014, d'une troisième conférence internationale sur les PEID s'appuyant sur le PAB et la SMCEM.

**AGNU 67:** La Résolution 67/207, portant sur le suivi et l'application de la SMCEM, a mis en place les modalités de la Conférence internationale de 2014 sur les PEID, a accueilli favorablement l'offre du Gouvernement du Samoa d'accueillir la conférence, et a appelé la conférence: à évaluer les progrès accomplis à ce jour et les lacunes à combler dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM; à s'efforcer d'amener tous les pays à s'engager de nouveau à répondre aux besoins spécifiques et aux vulnérabilités des PEID, en se concentrant sur des mesures concrètes et pragmatiques; à identifier les nouveaux défis et les perspectives pour le développement durable des PEID; et à recenser les priorités des PEID pour en tenir compte, si nécessaire, lors de l'élaboration du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

L'Assemblée générale a décidé qu'en 2013, il y aurait une réunion préparatoire régionale dans chacune des trois régions des PEID, ainsi qu'une réunion préparatoire interrégionale pour l'ensemble des PEID afin de définir et d'élaborer des contributions à la conférence. La 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale déterminera les modalités du processus préparatoire intergouvernemental des Nations Unies, qui commencera début 2014.

**RÉUNION PRÉPARATOIRE POUR LA RÉGION DES CARAÏBES:** Cette réunion, qui s'est tenue du 2 au 4 juillet 2013 à Kingston, en Jamaïque, a publié un document de 44 paragraphes (le « Résultat de Kingston ») qui réaffirme les engagements antérieurs, notamment le PAB, la SMCEM et le PMEJ. Le Résultat de Kingston a identifié les entraves à la réalisation du développement durable des PEID, notamment: le manque de volonté politique de la part de la plupart des pays développés concernant le respect de leurs engagements; la vulnérabilité des PEID face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles ainsi que les répercussions qui y sont associées sur l'industrie du tourisme; et le classement de nombreux PEID des Caraïbes parmi les pays à revenu intermédiaire à élevé, ce qui leur interdit l'accès à certaines sources d'aide au développement. Le document a réclamé de nouvelles ressources financières, supplémentaires et prévisibles, pour le développement durable, notamment des mécanismes de financement régionaux appropriés. Il a également mis l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes; les défis et les opportunités liés à la migration; et les mécanismes internationaux relatifs au climat tels que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Centre et Réseau des technologies climatiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Parmi les autres questions abordées figurent, entre autres: l'autonomisation des communautés; la réduction des risques de catastrophe aux niveaux régional et national; une approche de l'élimination de la pauvreté axée sur l'être humain; le renforcement des systèmes de santé; et l'allègement de la dette pour les petits pays endettés à revenu intermédiaire.

**RÉUNION PRÉPARATOIRE POUR LA RÉGION DU PACIFIQUE:** Cette réunion était la deuxième de trois manifestations régionales en préparation de la Conférence d'Apia. La réunion, qui s'est tenue du 10 au 12 juillet 2013, à Nadi, aux Fidji, a adopté un projet de document final, intitulé « Accélérer l'approche intégrée du développement durable », qui contient un préambule, ainsi qu'une discussion et des recommandations sur: les changements climatiques; la santé, en particulier les maladies non transmissibles (MNT); le développement social; la gouvernance; les infrastructures; les énergies durables; les océans; la gestion et la protection durables des ressources; le soutien institutionnel des Nations Unies aux PEID; les priorités et les plans nationaux; la gestion économique durable et sans exclusion; et les moyens de mise en œuvre et les partenariats.

**RÉUNION PRÉPARATOIRE POUR LA RÉGION DE L'AIMS:** La Réunion préparatoire pour la région de l'AIMS s'est tenue à Baie Lazare, aux Seychelles, du 17 au 19 juillet 2013. Le document final appelle à un changement de paradigme dans l'approche du développement durable des PEID, en reconnaissant que chaque pays requiert ses propres outils différenciés, et en insistant sur la notion de solidarité des PEID comme étant un préalable nécessaire à la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM. Les domaines prioritaires incluent: l'économie bleue; les mécanismes de financement et les instruments du commerce; la collaboration régionale; et les arrangements institutionnels et les partenariats. Le document final identifie un certain nombre de nouveaux défis et d'opportunités, notamment: la gouvernance des océans, les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe, la criminalité internationale organisée, la croissance démographique et l'urbanisation, la gestion des déchets chimiques et dangereux, l'énergie, la pollution transfrontalière, et la sécurité alimentaire et la nutrition.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Lundi matin, Denis Lowe, Ministre de l'environnement et du drainage de la Barbade, a ouvert la réunion et a invité les délégués à travailler en privilégiant la coopération afin de parvenir à un consensus. Il a signalé que les priorités nationales varient d'un pays à l'autre, et que donc, la flexibilité et les compromis sont nécessaires aux délégués pour produire un résultat acceptable pour les PEID.

John Ashe, Représentant permanent d'Antigua-et-Barbuda auprès des Nations Unies et Président élu de la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, a déclaré que les délégués devraient envisager quatre domaines dans le cadre des moyens de mise en œuvre: l'économie bleue; la santé (y compris les maladies non transmissibles); la paix et la sécurité; et le rôle des jeunes et des femmes. Il a indiqué aux délégués que les processus relatifs au programme de développement pour l'après-2015 fournissent une occasion aux PEID de s'assurer que leurs besoins sont pris en compte dans le paysage politique élargi. En conclusion, il s'est engagé à apporter son soutien en sa qualité de Président de l'AGNU.

Aaron Cook, Ministre du commerce, de l'industrie et de l'environnement de Nauru, a déclaré que les PEID doivent s'efforcer de promouvoir une position commune, en particulier sur les finances, le commerce et le renforcement des capacités. Soulignant les progrès accomplis lors des réunions préparatoires précédentes, il a indiqué, cependant, que la fenêtre d'action se réduit, car une crise environnementale est en train de se développer rapidement.

Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales des Nations Unies et Secrétaire général de la troisième Conférence internationale sur les PEID en 2014, a souligné que la RPI est une étape clé et qu'elle devrait permettre d'articuler une stratégie impliquant les trois régions des PEID, qui met l'accent sur leur vulnérabilité. Il a mis en évidence les effets des changements climatiques sur les PEID, qui se font sentir « jour après jour » et a noté qu'ils menacent la sécurité des PEID. Il a indiqué que la RPI devrait se centrer sur des résultats concrets et innovateurs, en priorisant les lacunes dans la mise en œuvre et la création de partenariats significatifs qui mettent l'accent sur le renforcement des institutions.

Rebeca Grynspan, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Administratrice associée au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a souligné la souffrance globale causée par la dégradation environnementale et les changements climatiques. Elle a souligné trois opportunités offertes aux PEID lors de la Conférence d'Apia: maintenir leur rôle de chefs de file et de modèles efficaces, mettant en pratique les changements auxquels ils aspirent; utiliser la Conférence d'Apia comme un moyen d'assurer un soutien pour les PEID, tout en influençant le programme de développement pour l'après-2015; et réunir divers acteurs autour d'initiatives stratégiques afin de prendre des mesures concrètes.

Gayan Chandra Acharya, Secrétaire général adjoint et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les PEID (BHRPPP), a instamment demandé que l'ordre du jour des PEID demeure en tête de liste, puisque « les enjeux des PEID sont des enjeux mondiaux ». Il a loué les PEID pour le leadership dont ils font preuve dans la gestion de leurs ressources naturelles, et a souligné le rôle des partenariats. Il a noté, cependant, que davantage d'efforts en matière de renforcement des capacités, de transfert de technologies et d'aide financière sont nécessaires pour relever les défis actuels.

Freundel J. Stuart, Premier ministre de la Barbade, a déclaré qu'au cours des préparatifs de la Conférence d'Apia, les délégués devraient effectuer un retour sur les aspects « fondamentaux » qui caractérisent les PEID, en notant les incidences des catastrophes hydrométéorologiques répétées, une dépendance excessive aux combustibles fossiles importés, et le risque de chocs économiques. En préparation pour la Conférence d'Apia, il a suggéré des efforts d'intégration dans les trois régions des PEID, avec un accent sur des cibles tangibles et réalisables. Il a évoqué le besoin de partager les expériences, les solutions et les meilleures pratiques entre les PEID et le reste du monde. Il a souligné le rôle de l'accès à la technologie dans les efforts pour réduire le chômage des jeunes.

**QUESTIONS D'ORGANISATION:** L'ordre du jour et l'organisation des travaux ont été adoptés par acclamation. Denis Lowe (Barbade) a été élu Président de la réunion. Rolph Payet (Seychelles) et Faumuina Tiatia Liuga (Samoa) ont été élus Vice-présidents. Ian Hayles (Jamaïque) a été élu

Rapporteur. Un comité de rédaction a été créé, s'est réuni en parallèle des séances plénières et a été présidé par les membres du Bureau.

### **PRÉSENTATION DU SYNOPSIS DU RAPPORT DE SYNTHÈSE INTERRÉGIONAL**

Nikhil Seth, du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES-ONU), a présenté le rapport de synthèse interrégionale, qui présente un aperçu général des discussions et des résultats des trois réunions régionales. Il a souligné les principaux thèmes discutés lors des réunions préparatoires, notamment: les changements climatiques; les niveaux d'endettement supportables; les océans et l'économie bleue; et le développement social, en particulier en ce qui concerne la jeunesse et les femmes. Il a indiqué que tous les PEID ont accompli des progrès dans l'application du PAB et de la SMEM, mais à des rythmes différents. Il a déclaré que des lacunes subsistent dans la mise en œuvre, citant la gestion des déchets, les réseaux de transport efficaces, l'accès à l'eau potable et les systèmes de santé. Seth a souligné la nécessité d'une assistance en matière de financement des efforts d'atténuation des changements climatiques, de l'allègement de la dette et de la prévisibilité du financement et a souligné l'importance de la mise en œuvre du FVC. En conclusion, il a déclaré que la coopération PEID-PEID doit être renforcée.

### **PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES TROIS RÉUNIONS PRÉPARATOIRES RÉGIONALES DES PEID**

La Jamaïque a présenté les résultats de la réunion préparatoire pour la région des Caraïbes. Le délégué a décrit les questions abordées à la réunion, incluant notamment, le classement de certains PEID parmi les pays à revenu intermédiaire, ce qui affecte leur admissibilité aux prêts assortis de conditions avantageuses; l'utilisation du produit intérieur brut (PIB) comme marqueur important du développement; l'immigration; l'énergie durable pour tous (SE4ALL) et la consommation et la production durables (CPD).

Les Fidji, présentant un aperçu de la réunion préparatoire pour la région du Pacifique, ont défini trois grands principes pour aborder le développement durable dans les PEID, y compris: l'engagement pour un changement significatif; l'intégration de l'écologie et de l'économie; et l'inclusion. Le délégué a indiqué la nécessité d'aborder le thème de la sécurité dans les discussions sur les changements climatiques, en particulier en ce qui concerne l'intégrité du territoire. Il a déclaré que la 19<sup>e</sup> Conférence des Parties à la CCNUCC, qui se tiendra en novembre 2013, est l'occasion d'examiner les progrès réalisés sur le thème de la gestion des catastrophes. Il a noté que la détermination du statut particulier des PEID est fondamentale lors des interactions avec les pays donateurs et a souligné la façon dont les investissements dans les télécommunications, par exemple, peuvent aider les PEID du Pacifique à contrer « l'éloignement ».

Les Seychelles ont présenté les résultats de la Réunion préparatoire pour la région de l'AIMS, mettant en évidence les questions suivantes: la radiation de certains PEID de la liste des pays les moins avancés; la nécessité d'un mécanisme de coordination régionale; l'économie bleue; les partenariats; les changements climatiques; le financement et la reconstitution des fonds; la croissance de la population et la migration de

main-d'œuvre; les déchets chimiques; les énergies propres; la sécurité alimentaire; et les objectifs de développement durable (ODD) et le programme de développement pour l'après-2015.

### **DISCUSSION INTERACTIVE SUR UNE APPROCHE INTÉGRÉE POUR ABORDER LES LACUNES ET LES CONTRAINTES**

Gordon Bispham, de la Barbade, a animé cette session lundi matin. Parcourant le paragraphe 85 de la SMEM sur l'assistance nécessaire aux PEID dans leurs efforts de mise en œuvre du PAB, il a souligné les lacunes qui subsistent, et a demandé aux délégués: « Pourquoi ne sommes-nous toujours pas en mesure de combler plusieurs de ces lacunes? ». Il a instamment demandé aux délégués de réfléchir à des mesures concrètes à adopter pour aller de l'avant.

Les Maldives ont appelé à des progrès pour maintenir un esprit de coopération et pour aboutir à un résultat « porteur d'espoir ». La déléguée a indiqué que s'il existe un élément dans le document final qui s'avère n'être spécifique qu'à un seul État, il ne devrait pas être conservé.

Trinité-et-Tobago a suggéré que les agences des Nations Unies alignent et rationalisent leurs programmes existants relatifs aux PEID. Le délégué a souligné que le développement du capital humain est indissociable du développement durable et a déclaré que toutes les solutions dépendront du fait de « cultiver l'imagination humaine ».

Cuba a déclaré que la position actuelle des PEID est fondamentalement liée à un système économique global inégal où quelques pays dominent la majorité. La déléguée a instamment demandé aux délégués d'abandonner les concepts qui sont source de discorde ou qui sont peu clairs, et d'aller de l'avant là où un accord existe déjà.

Le Samoa a déclaré que, concernant une approche intégrée pour relever les défis des PEID, le cas particulier de l'ensemble des PEID doit être souligné. Le délégué a indiqué que bien qu'il y aura toujours de l'espoir quant à l'augmentation des ressources en faveur des PEID de la part de la communauté internationale, il est nécessaire de reconnaître et d'identifier les limites des PEID en matière de capacités et de demander un soutien approprié à ces capacités. Il a souligné l'importance du transfert de technologies.

Bispham a noté les défis posés par la dette et a déclaré que la plupart des PEID sont confrontés à un déficit fiscal élevé et qu'un « dialogue très interactif » est nécessaire pour remédier à ces lacunes fondamentales.

Les Maldives ont déclaré que l'élément qui entrave le progrès est le manque de moyens de mise en œuvre adéquats et appropriés. La déléguée a évoqué le défi que représente l'accès au financement en temps opportun et a indiqué qu'un instrument financier spécifique aux PEID, leur permettant d'accéder au financement des donateurs multilatéraux, est impératif.

Le Grand groupe des peuples autochtones a décrit la création du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones dans le cadre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Le délégué a noté la volonté du mécanisme d'experts de travailler en partenariat avec les PEID pour appuyer la Conférence d'Apia, y compris pour une campagne de sensibilisation mondiale à l'approche de la Conférence.

### **COMBLER LES LACUNES: MESURES CONCRÈTES ET PRAGMATIQUES POUR LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAB ET DE LA SMEM**

Cette session a eu lieu lundi après-midi et a été animée par le Président Lowe. Maurice a ouvert la séance en déclarant que les PEID affrontent de nombreux défis qui ont été créés par d'autres. Le délégué a indiqué que le fait de parvenir à s'exprimer d'une seule voix est l'élément le plus important à accomplir pour les PEID, et il a parlé des devoirs de tous les délégués présents, affirmant que le succès de la Conférence d'Apia dépend du succès de la RPI.

En utilisant l'exemple des technologies énergétiques pour souligner le manque et le besoin de données sur la région du Pacifique, les Tonga ont indiqué que les problèmes de données et d'informations limitent la visibilité et l'intégration de la région du Pacifique dans le dialogue international. Le délégué a instamment plaidé pour la rectification de ce problème en tant que résultat de la Conférence d'Apia.

Kiribati a appelé à réfléchir et à faire le bilan des efforts à tous les niveaux, et a demandé la consolidation des objectifs, des priorités et des feuilles de route. Le délégué a déploré l'intégration inadéquate du PAB et de la SMEM dans les processus et les objectifs nationaux. Il a en outre suggéré que le niveau de bureaucratie dans les processus internationaux est susceptible d'entraver la reconnaissance des enjeux relatifs aux PEID et a déclaré que la réévaluation et la réorganisation du *modus operandi* des PEID peuvent être nécessaires pour assurer le maintien des moyens d'existence futurs.

La Barbade a relevé que les lacunes à aborder comprennent, entre autres: l'insuffisance des mécanismes régionaux de coordination; le manque de mécanismes de transfert de technologies; l'insuffisance de données pour les analyses; l'insuffisance du soutien de la communauté internationale; et le manque d'accès à des financements adéquats. Le délégué a indiqué que la reconnaissance de ces lacunes permettra l'établissement d'un environnement favorable intégré.

La Guinée-Bissau a déclaré que la Conférence d'Apia constitue une plate-forme importante pour présenter les résultats du processus préparatoire des PEID. Le délégué a indiqué que la surpêche et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INDNR) devraient être combattues.

Les Îles Salomon ont souligné l'avenir incertain auquel sont confrontés les PEID. Concernant les défis impliquant la pêche INDNR, le délégué a proposé la création d'un mécanisme mondial de financement pour compenser les pertes économiques encourues par les PEID. Il a instamment prié les délégués de faire preuve d'audace et d'esprit visionnaire pour soutenir les PEID dans un nouveau processus, dont les objectifs spécifiques et les délais doivent être fixés. Il a conclu en notant que la reconnaissance des particularités des PEID est insuffisante si elle n'est pas suivie de la mise en œuvre concrète des politiques.

S'intéressant aux résultats de la réunion préparatoire régionale des Caraïbes, Cuba a souligné la nécessité de propositions concrètes sur le financement et le transfert de technologies afin d'éviter les critiques à la Conférence d'Apia en ce qui concerne le manque de hiérarchisation et la fragmentation régionale des PEID.

La République dominicaine a souligné les priorités en matière d'action, notamment la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la santé. Le délégué a également indiqué que les partenariats en matière de développement durable, notamment avec le secteur privé, représentent l'enjeu le plus urgent.

Le Guyana a déclaré que les PEID doivent s'assurer que leurs objectifs sont inclus dans les futurs ODD, en indiquant que ce processus ne devrait pas attendre les résultats de la Conférence d'Apia. La déléguée a observé que la libéralisation des échanges n'est pas nécessairement la meilleure approche pour les PEID. Elle a également indiqué que les questions sociales méritent plus d'attention en raison de l'accent démesuré accordé à l'environnement. Notant la nécessité de renforcer la coordination régionale, le Guyana a proposé d'établir des correspondants nationaux pour assurer la mise en œuvre des objectifs des PEID au niveau national. La déléguée a conclu en appelant à une interaction renforcée au sein de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS).

Les Îles Marshall ont déclaré que le développement durable ne peut être mis en œuvre suivant un processus « uniforme » et doit plutôt être adapté à chaque État. La déléguée a déclaré que les délégués devraient souligner leurs défis communs et s'assurer qu'ils peuvent être clairement compris par les partenaires de développement, qui, à leur tour, peuvent alors être incités à agir.

Le Grand groupe des femmes a appelé à une plus grande reconnaissance du fardeau inégal porté par les femmes et les filles. La déléguée a préconisé un renforcement de la coopération Sud-Sud et a souligné la nécessité de mesures allant dans le sens de la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs des femmes et des jeunes filles.

Le Grand groupe des organisations non gouvernementales (ONG) a soutenu l'appel au renforcement des processus institutionnels et des mécanismes financiers destinés à soutenir les PEID. Le représentant a rappelé aux délégués présents le rôle que jouent les ONG dans le soutien à la mise en œuvre à tous les niveaux et a appelé les gouvernements et les partenaires de développement à réviser les politiques, les cadres institutionnels et les mécanismes financiers dans le but de reconnaître les ONG et les autres Grands groupes comme partenaires de mise en œuvre.

Le Grand groupe des agriculteurs a soutenu l'idée de s'appuyer sur les meilleures pratiques, en tirant parti des « résultats facilement atteignables » et en s'appuyant sur les meilleures pratiques observables à travers les réseaux des PEID.

Trinité-et-Tobago a souligné la nécessité de lier l'aide financière à une position claire et à un programme articulé. Le délégué a déploré le faible niveau de préparation et de formulation des projets, ainsi que l'absence de mécanismes intégrés de mise en œuvre.

Sainte-Lucie a appuyé les observations antérieures sur la nécessité d'améliorer les données pour la prise de décision. Le délégué a souligné que le PAB et la SMEM sont des processus fondamentaux et que les résultats de la Conférence d'Apia devraient être pensés en vue de minimiser tout fardeau supplémentaire imposé aux PEID.

Le Cap-Vert a déclaré que les PEID sont fortement liés par leur position commune sur les changements climatiques et a appelé les délégués à encourager les pays grands émetteurs de carbone à prendre des mesures immédiates.

Les Îles Cook ont remercié la Barbade d'avoir indiqué succinctement les lacunes dans la mise en œuvre. La déléguée a indiqué qu'il existe des décalages entre les mesures prises aux niveaux national, régional et international. Elle a déclaré que toute action future doit être pertinente à chaque niveau et que des synergies doivent être créées entre les niveaux.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a remercié la Barbade d'avoir clarifié les lacunes dans la mise en œuvre, et a suggéré que l'information y afférente soit distribuée pour faciliter la discussion.

La Barbade a déclaré que la « question » des données et de l'information doit être traitée immédiatement. Le délégué a souligné l'importance de l'éducation, de la formation et du renforcement des capacités pour appuyer les efforts de mise en œuvre. Il a appelé à davantage d'investissements dans la science et la technologie, et à la mise en œuvre du Réseau des petits États insulaires en développement (SIDSnet).

La Dominique a déclaré qu'il est important de créer davantage d'institutions sur les PEID, par les PEID, pour les PEID. Le délégué a indiqué que le fait de laisser la responsabilité de la mise en œuvre des engagements au seul système des Nations Unies représente une occasion manquée pour les PEID de s'impliquer davantage dans la définition de leur propre avenir.

En conclusion, le Vice-président Liuga a souligné les points d'intérêt commun, y compris: l'amélioration de l'accès aux marchés et du financement du développement pour les PEID; la surveillance; la promotion du cas particulier des PEID au niveau international; et l'évaluation fondée sur des mesures et des statistiques claires.

### **NOUVEAUX DÉFIS ET OPPORTUNITÉS ÉMERGENTES DANS LES PEID, ET MOYENS D'Y RÉPONDRE**

#### **FAVORISER LES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE DURABLE DANS LES PEID À TRAVERS LE SECTEUR DES OCÉANS:**

Cette session a eu lieu mardi matin et a été animée par le Vice-président Payet. Takehiro Nakamura, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a présenté un bref exposé sur « L'économie verte dans les océans et les PEID: nouveaux défis et opportunités », et a abordé les thèmes de la pêche et de l'aquaculture, du tourisme côtier et du développement d'environnements favorables. À l'issue de la présentation, le débat a été ouvert.

Le Cap-Vert a noté que le concept d'économie bleue n'est pas encore bien défini, et que lorsque les agences des Nations Unies utilisent le terme « économie verte » dans le contexte de l'économie de l'océan, comme dans le titre de la présentation du PNUE, ceci ajoute à la confusion et place les PEID dans une position difficile.

Le délégué de Trinité-et-Tobago a indiqué qu'il n'est pas en mesure d'apprécier pleinement la valeur et l'urgence de définir toutes les îles comme des économies fondées sur l'océan. Il a indiqué qu'en 2030, tous les pays devront faire face à des difficultés pour composer avec la rareté de l'eau douce, la sécurité alimentaire et la demande énergétique. Il a déclaré que ceci représente le problème le plus urgent, et a demandé aux délégués si, dans le contexte de la réponse à ces défis, il est vraiment préférable d'ancrer l'ensemble de la stratégie des PEID à la notion d'économie fondée sur l'océan.

Cuba a indiqué que les océans sont déjà couverts par une variété d'accords, y compris le droit maritime. La déléguée a fait remarquer qu'il subsiste des divergences qui n'ont toujours pas été surmontées concernant le concept de l'économie verte, et a suggéré qu'il est peut-être prématuré que les PEID considèrent l'économie bleue. Ces concepts, a-t-elle déclaré, véhiculent des contradictions et des controverses.

Nauru a rappelé dans quelle mesure les océans sont essentiels pour les économies des PEID et a déclaré que le *statu quo* n'est pas une option, tout en affirmant l'importance de respecter la

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Sainte-Lucie a mentionné que la gestion durable de l'espace maritime est un thème commun à tous les PEID et a proposé d'encourager la recherche et la technologie portant sur les questions maritimes. Le délégué a également noté que plusieurs PEID des Caraïbes doivent encore définir leurs zones économiques exclusives.

Le Vice-président Payet a rappelé que les économies des PEID sont fondées sur les océans et que les propositions portant sur l'économie bleue représentent une tentative visant à s'assurer que les ressources maritimes des PEID bénéficieront aux habitants des îles.

En terminant, Nikhil Seth a présenté un aperçu des discussions sur l'économie bleue ayant eu lieu lors des réunions régionales, en soulignant la nécessité, entre autres: d'accéder à des informations fiables pour s'assurer que les politiques et les programmes sont efficaces; de renforcer les capacités institutionnelles au sein des régions et entre elles; de partager et d'échanger les meilleures pratiques en matière de tourisme; et de créer des institutions là où elles font défaut.

**CONCEVOIR DES STRATÉGIES APPROPRIÉES ET DURABLES DE GESTION DE LA DETTE DANS LES PEID:** Cette table ronde a été animée par Navin Chanderpaul (Guyana), le mardi matin. Travis Mitchell, du Secrétariat du Commonwealth, a présenté un exposé sur la dette et le financement dans les PEID, en indiquant que la taille des PEID, la vulnérabilité aux chocs et l'accès insuffisant aux financements assortis de conditions avantageuses posent des difficultés pour la gestion de la dette. Les nouveaux défis, a-t-il noté, incluent: les ajustements fiscaux irréalisables et la restructuration inefficace de la dette; les cycles de faible croissance - dette élevée; le ralentissement de la croissance du développement humain; l'accès insuffisant au financement; et la menace persistante de chocs extérieurs et de catastrophes naturelles. Il a présenté un aperçu des propositions du Secrétariat du Commonwealth, qui comprennent: la conversion de la dette au bénéfice de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de ses effets, les prêts contracycliques pour l'allègement de la dette et les défis relatifs à la croissance; et le renforcement de la résilience comme une condition politique aux prêts octroyés par les institutions financières internationales (IFI).

Répondant aux remarques formulées sur le service de la dette et les conversions de dette, Cuba a souligné que la dette extérieure est le principal obstacle pour les économies en développement et constitue une « source pérenne de drainage des ressources », qui ne sera pas résolue sans une restructuration du système financier international actuellement « asymétrique et fondé sur l'exploitation ».

La Jamaïque a souligné que l'allègement de la dette doit représenter une priorité. Considérant que les événements météorologiques extrêmes, par exemple, exercent une pression supplémentaire sur les économies des PEID, le délégué a également souligné l'importance d'avoir accès au FVC.

La République dominicaine a souligné que les IFI doivent prioriser l'accès au financement. Le Guyana a rappelé le lourd fardeau que la dette fait peser sur son économie et a manifesté son intérêt à en apprendre davantage sur le financement assorti de conditions avantageuses.

Le Samoa a déclaré que les stratégies relatives à la dette doivent être contextualisées et revues régulièrement. La déléguée a fait observer les défis auxquels sont confrontés les

PEID en raison de leur capacité limitée à négocier avec les IFI et a également exprimé son intérêt pour de plus amples renseignements sur la conversion de la dette.

Le Grand groupe des femmes a insisté pour que le défi de la gestion de la dette soit clairement énoncé dans le résultat. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) a noté le défi persistant que représente la sécurisation d'approvisionnement énergétique pour les PEID, en indiquant que l'importation de combustibles fossiles contribue de manière significative à la dette. Présentant un aperçu de la conversion de dette, Mitchell a répondu que ce concept peut être étendu pour inclure les énergies renouvelables.

### **GARANTIR DES APPROCHES INTÉGRÉES ET DES APPUIS RENFORCÉS AUX SYSTÈMES POUR LES PAYS DE L'AOSIS DANS LE NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL ÉMERGENT DES NATIONS UNIES, LE RÉSULTAT 2014 DES PEID ET LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015**

Cette session a eu lieu mardi matin. Maxine McClean, Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Barbade, a présenté les intervenants et a déclaré que les principaux objectifs de la session étaient les suivants: clarifier le positionnement approprié des PEID dans le programme de développement pour l'après-2015 et les dialogues relatifs aux ODD; discuter des mesures pour aller de l'avant; et articuler une approche de travail avec le système des Nations Unies plus intégrée et coordonnée.

Wu Hongbo a présenté des informations de base relatives aux dialogues sur les ODD, en indiquant que: les travaux sur l'élaboration des ODD sont fondés sur les orientations de Rio+20; les 16 groupes de questions à prendre en considération comme ODD sont presque identiques à l'ensemble des questions en cours de discussion parmi les PEID; et que le Groupe de travail ouvert sur les ODD (GTO) se penchera sur les besoins des pays en situation particulière, y compris les PEID. Il a déclaré que lors de la 6<sup>e</sup> session du GTO en décembre 2013, les PEID auront l'occasion de mettre l'accent sur leurs priorités.

Rebeca Grynspan, du PNUD, a souligné que le manque de ressources naturelles touche en particulier les pauvres et que le PNUD plaide pour une reconnaissance accrue des vulnérabilités des PEID. Elle a indiqué que si la lutte contre la pauvreté constitue un objectif, alors les pertes et l'appauvrissement des populations affectées par des catastrophes naturelles doivent constituer une priorité dans le programme de développement pour l'après-2015. Rappelant que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été guidés par une approche descendante, elle a indiqué que ceci n'est plus vrai dans le processus des ODD, de larges consultations étant menées par le système des Nations Unies. Elle a souligné que le programme de développement pour l'après-2015 devrait continuer à intégrer les préoccupations environnementales ainsi que les préoccupations relatives aux genres et à l'inégalité.

Nikhil Seth a présenté un aperçu du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) et la réforme du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Il a indiqué que le FPHN est de nature universelle, et fournit et qu'il fournit aux PEID l'occasion de participer et d'influencer la prise de décision. Il a en outre noté que l'Assemblée générale a exigé que le FPHN consacre une plage de temps spécifique à l'examen des besoins des PEID. Concernant la réforme de l'ECOSOC, il a décrit les propositions actuelles, qui incluent l'augmentation de la fréquence des sessions de l'ECOSOC. Il a noté que ces négociations sont toujours en cours. Il a instamment prié les

PEID de veiller à ce que la 68<sup>e</sup> session de l'AGNU soit utilisée pour implanter fermement l'ordre du jour des PEID au sein du système des Nations Unies.

Palau a décrit l'adoption des OMD comme un « moment décisif dans le développement international », mais a noté qu'ils ont négligé les océans, dont l'état n'a fait qu'empirer. Il a indiqué que les résultats tant de la réunion régionale du Pacifique que de celle de l'AIMS ont appelé à un ODD sur les océans, et a exprimé l'espoir que tous les délégués présents puissent s'engager à soutenir un ODD lié aux océans.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a déclaré sa détermination à assurer une place aux océans dans le programme de développement pour l'après-2015. Le délégué a souligné qu'il est important que les PEID plaident en tant que groupe en ce sens, et a promis son soutien à un tel processus de plaidoyer commun.

Le Forum des îles du Pacifique a formulé une mise en garde, affirmant que les travaux dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 et des processus relatifs aux ODD ont rarement mentionné les PEID de façon explicite dans les documents publiés. La déléguée a également noté que le rapport intérimaire des Co-présidents du GTO ne mentionne pas les PEID. Elle a souligné qu'il « n'est pas certain » que le cas particulier des PEID figurera dans les ODD.

Les Maldives ont souligné que les mécanismes d'évaluation des OMD n'ont pas toujours fourni des mesures précises des progrès, produisant ainsi des « résultats mitigés ». La déléguée a souligné que le programme de développement pour l'après-2015 doit aller au-delà « des résultats mitigés », libérer le potentiel de transformation des partenariats, et se poursuivre en tant que processus complémentaire à la réalisation des OMD.

Denny Lewis-Bynoe, du Secrétariat du Commonwealth, s'est penché sur les travaux du Secrétariat du Commonwealth en général et sur les PEID en particulier. Elle a observé que 60 % de l'assistance technique du Secrétariat est octroyée aux petits États, c'est-à-dire les pays comptant moins de 1,5 million de personnes. Rappelant la formation du Commonwealth et sa mission, à savoir la paix, la démocratie et le développement, elle a sollicité des commentaires de la part des PEID sur la façon d'améliorer la coopération. Elle a souligné que le fait de renforcer la capacité de résilience représente l'objectif le plus important et a fait remarquer que le Commonwealth a travaillé avec le G-20 et les IFI pour affiner leurs cadres de résilience, ainsi que la coordination.

Mark Griffith, du PNUE, a présenté un aperçu de la structure de gouvernance du PNUE, en indiquant qu'en vertu du résultat de Rio+20, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a été créée, qui renforce la capacité et le rôle du PNUE, afin qu'il respecte ses engagements relativement à la dimension environnementale du développement durable. Il a déclaré que l'Assemblée se réunira tous les deux ans à partir de 2014, pour, notamment, définir l'ordre du jour environnemental mondial, fournir des orientations politiques globales et définir des réponses politiques aux nouveaux défis environnementaux. Il a instamment plaidé pour des discussions sur les modalités permettant d'amplifier la participation des PEID à l'Assemblée et d'assurer que leurs voix sont entendues.

Concernant le cadre décennal de programmation sur la consommation et la production durables (10YFP), il a noté que la CPD ne signifie pas nécessairement de consommer moins, mais plutôt de faire plus et mieux avec moins. Il a déclaré que la décision de mettre en œuvre le 10YFP a été prise à Rio+20, le secrétariat devant être hébergé par le PNUE. Il a décrit les

programmes de base identifiés à ce jour, y compris: l'information des consommateurs; les modes de vie durables et l'éducation; et le tourisme durable. Les priorités, a-t-il indiqué, sont les suivantes: le soutien aux petites et moyennes entreprises; la diversification des sources énergétiques; la sécurité alimentaire; et l'eau et l'aménagement territorial. Il a fait remarquer que le 10YFP offre des opportunités importantes, mais qu'il appartient aux PEID de définir où se situe leur point d'entrée dans le programme.

L'Union internationale des télécommunications a souligné l'importance des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour atteindre le développement durable des PEID. La déléguée a indiqué que cet aspect a été largement absent des discussions, notant comment les TIC peuvent compenser l'éloignement des PEID.

L'organisation ONU-Femmes a indiqué qu'elle a produit un rapport complet avec la participation de 85 représentants de la société civile et des gouvernements des Caraïbes. Le rapport se termine par une liste de quatre pages contenant les attentes et les recommandations dont la représentante espérait l'examen par les délégués au cours de leurs négociations de la semaine.

### **CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX GRANDS GROUPES À LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAB ET DE LA SMEM ET PRIORITÉS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015**

La session sur la contribution des Grands groupes à la poursuite de la mise en œuvre du PAB et de la SMEM ainsi que leurs priorités pour le programme de développement pour l'après-2015 a eu lieu mardi après-midi. Shantal Munro-Knight, du réseau Caribbean Policy Development et Coordinatrice des Grands groupes, a déclaré que la session avait pour objectif de travailler « côte à côte » avec les Grands groupes afin de s'assurer qu'ils seront convenablement inclus dans le processus préparatoire de la Conférence d'Apia. Elle a souligné que les Grands groupes sont des acteurs clés dans la mise en œuvre de partenariats efficaces en matière de développement durable.

Le Grand groupe des femmes a déclaré que les femmes jouent un rôle crucial pour la durabilité de la collectivité et a instamment demandé l'inclusion de mesures renforcées sur l'égalité des sexes dans le document final.

Le Grand groupe des ONG a souligné leur contribution dans quatre domaines clés, notamment: la gouvernance participative; le développement économique; la gouvernance des océans; et le renforcement de la résilience. La représentante a souligné l'importance du respect des spécificités nationales et a fait valoir que les mesures prises au sein des PEID doivent passer de la réponse aux catastrophes au renforcement de la résilience.

Le Grand groupe des peuples autochtones a souligné la nécessité de reconnaître le rôle des peuples autochtones, car ils sont les « propriétaires » des ressources naturelles en discussion. Rappelant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le représentant a insisté sur le droit des peuples autochtones à participer aux processus de prise de décision.

Le Grand groupe des travailleurs et des syndicats a souligné les contraintes et les obstacles confrontés, notamment dans les efforts pour assurer un programme de travail décent, la sécurité alimentaire et le soutien à un pacte social. Le Grand groupe des agriculteurs a proposé de travailler de concert pour créer des environnements favorables aux petits exploitants. Le représentant a indiqué que la sécurité générale des petits exploitants devrait

être améliorée et l'esprit d'entreprise encouragé. Il a instamment demandé de s'appuyer sur les meilleures pratiques agricoles des PEID.

Le Grand groupe jeunesse et enfance a mis en évidence les domaines d'importance, notamment: la bonne gouvernance et la participation des jeunes; le lobby pour un ODD spécifique aux PEID comportant des indicateurs relatifs à la jeunesse, ainsi qu'un ODD sur SE4ALL; la création d'aires marines protégées pour limiter, entre autres, la pêche INDNR et la pollution; et le renforcement de l'innovation et des TIC.

Le débat a été ouvert aux commentaires. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a approuvé le message du Grand groupe jeunesse et enfance et a indiqué que les Caraïbes font face à la double menace de la montée de la violence à l'encontre des enfants et de la croissance de la violence et de la criminalité chez les enfants et dans les systèmes scolaires, en mentionnant que ceci devrait être abordé de façon plus soutenue dans la déclaration finale.

Le Guyana a parlé de ses efforts nationaux visant à collaborer avec les Grands groupes en créant un forum national des parties prenantes. Le Grand groupe des agriculteurs a déclaré que la relation entre la société civile et les acteurs non étatiques d'une part et les gouvernements élus d'autre part est toujours délicate, mais contrairement aux gouvernements qui sont élus pour un court laps de temps, la société civile est la force stabilisatrice au sein de la société. « Les politiciens vont et viennent », a-t-il déclaré, « mais nous sommes toujours là ».

### **CÉLÉBRATION DE LA PREMIÈRE ANNÉE INTERNATIONALE DES PEID DES NATIONS UNIES**

Mercredi matin, le Président Lowe a amorcé la discussion sur la première Année internationale des PEID des Nations Unies, qui se tiendra en 2014. Hiroko Morita-Lou, du DAES-ONU, a suggéré que l'Année internationale des PEID soit utilisée, entre autres, pour redonner un élan en vue de la Conférence d'Apia, mobiliser le soutien et l'intérêt pour les PEID, et célébrer leur patrimoine culturel. Elle a proposé que les discussions se centrent sur: la façon dont les parties prenantes et les partenaires de développement peuvent être mobilisés, et la façon dont l'importance et l'unicité du patrimoine des PEID peuvent être célébrées et soulignées. Elle a également demandé aux délégués de considérer la question de savoir quand l'Année internationale devrait être lancée.

Le Guyana a demandé si le fait de mettre l'accent sur l'Année internationale des PEID permettrait d'obtenir une meilleure réponse de la communauté internationale en matière d'engagement. Le délégué a instamment demandé que l'accent soit placé sur la mise en œuvre et le renouvellement de l'engagement.

La Jamaïque a souligné que les PEID devraient développer l'Année internationale des PEID en partenariat avec les Nations Unies, d'une manière cohérente et avec des fonds suffisants.

Morita-Lou a indiqué que le DAES-ONU veillera à ce que les commentaires soient pris en compte, en déclarant que ceci représente une bonne occasion de mener une consultation multipartite.

La Barbade a partagé quelques-unes des activités qu'elle a menées dans le cadre de la célébration de l'Année internationale des PEID et de la décennie du développement durable, notant un accent particulier sur les océans, l'éducation et l'unicité des îles.

Le Président Lowe a déclaré qu'il est important que le message des PEID ne soit pas perdu au niveau mondial, en soulignant l'importance de la jeunesse pour l'avenir des petits États insulaires. Il a invité tous les délégués à travailler de manière intensive sur cette question.

Le Samoa a parlé de l'élan qui l'a conduit à accueillir la Conférence d'Apia en 2014, en indiquant que même si le Samoa ne dispose pas de chambres d'hôtel, ne dispose pas de salle de conférence sophistiquée, et qu'il est coûteux de s'y rendre en avion, en bref, a déclaré le délégué, « qu'il ne fait pas le poids » en tant qu'hôte, le Samoa offre une chose essentielle: une occasion pour la communauté internationale d'être témoin de la réalité à laquelle les PEID sont confrontés. Le délégué s'est porté à la défense du thème de la Conférence d'Apia, à savoir les partenariats, et a exprimé l'espoir qu'elle constituera un tremplin pour des partenariats concrets et spécifiques.

Les Îles Marshall ont exprimé leur accord avec le Samoa et ont exprimé leur soutien au choix des partenariats comme thème de la conférence. La déléguée a plaidé pour aller au-delà des anciens modèles de coopération, à savoir, bailleur de fonds-bénéficiaire et Nord-Sud, et s'est engagée à soutenir des partenariats innovateurs pour promouvoir le développement durable.

Le Président Lowe a clos la séance en déclarant que « c'est le voyage d'un seul, non le voyage de plusieurs », et que les PEID « peuvent se serrer les coudes à mesure qu'ils progressent ensemble ».

### **EXAMEN DU PROJET DE RÉSULTAT ET DE LA DÉCLARATION**

Les délégués se sont réunis à huis clos mardi matin, parallèlement à la plénière principale, pour négocier le projet de document final. Toutes les délégations des PEID ont été invitées à participer au groupe de rédaction. Mardi après-midi, la plénière s'est réunie à nouveau pour entendre un compte rendu sur l'état d'avancement des négociations. Les observateurs ont été invités à fournir des commentaires.

L'Italie a déclaré « qu'un véritable partenariat et un partage des connaissances doivent être le fondement de la coopération internationale » afin de parvenir à des résultats tangibles. Le délégué a présenté un aperçu de plusieurs mécanismes de coopération bilatérale avec les PEID, qui ont généré des résultats concrets, notamment dans les Caraïbes et le Pacifique.

La Turquie a souligné que le système des Nations Unies devrait aborder la question des PEID de façon pragmatique et que tous les efforts devraient être faits pour soutenir leur cause. Tout en notant la contribution croissante de la Turquie en tant que donateur émergent, le délégué a noté que la Turquie est classée au 15<sup>e</sup> rang des pays donateurs d'aide publique au développement.

La Barbade a présenté un aperçu des négociations sur le document final, qui donnent la priorité aux points communs des PEID, y compris: la viabilité économique, le développement social équilibré, les pratiques environnementales, et la bonne gouvernance. La déléguée a également souligné que les PEID cherchent à se centrer sur les thèmes des océans, du financement du développement durable, de SE4ALL, des systèmes de surveillance en matière de développement économique, du tourisme durable et de la coopération avec les IFI.

Le Guyana a déclaré que pour mettre pleinement en œuvre le développement durable des PEID, un environnement propice doit être développé aux niveaux national, régional et mondial.

Kiribati a demandé de mettre en évidence la dimension sécuritaire en ce qui concerne les changements climatiques, dimension qui comporte aussi les droits de l'homme, y compris la migration forcée et la migration dans la dignité.

Mercredi après-midi, le Président Lowe a présenté un exemplaire du projet de Déclaration de Needham's Point Bridgetown. Il a signalé que des progrès avaient été accomplis sur le document final, qui était encore en cours de négociation et qui devait être disponible sous peu en vue de l'examen des délégués. Des exemplaires de la Déclaration ont été distribués et le Président Lowe a guidé la plénière dans un examen du texte paragraphe par paragraphe.

Les Maldives ont demandé que la Déclaration intègre correctement l'acronyme « PEID » dans tout le document. Le Grand groupe des jeunes a affirmé que les jeunes et les enfants sont indispensables au développement durable et a proposé que la Déclaration inclue un libellé approprié en ce sens.

Cuba a instamment demandé la conclusion des négociations, et a demandé que le texte de la Déclaration soit conforme aux formulations employées par le système des Nations Unies pour garantir cohérence et clarté et éviter toute confusion sur la signification de sujets tels que la « sécurité énergétique » ou la « sécurité de l'eau ». Le délégué a demandé l'adoption de la Déclaration. Le Président a assuré que l'ensemble des normes et des protocoles des Nations Unies seraient respectés au cours de l'exercice de rationalisation du document.

Les Grands Groupes ont demandé la reconnaissance explicite de leur solidarité avec les PEID et de l'assistance qu'ils leur portent.

Cuba s'est opposé à la demande des Maldives quant à l'inclusion d'un libellé sur la sécurité énergétique et hydrique, citant des controverses juridiques possibles concernant le concept de « sécurité de l'eau ». Appuyé par le Belize et la Jamaïque, le délégué a appelé les délégués à accepter le projet « tel quel ».

Le Samoa a appelé à l'octroi d'une plus grande attention à la dimension sociale du développement durable.

Le Président Lowe a remercié le Samoa et a proposé d'adopter la Déclaration. Le Guyana, demandant des éclaircissements, a déclaré qu'il n'était pas certain des soumissions ayant été acceptées. Le Président Lowe a répondu que les propositions du Samoa, du Grand groupe des jeunes, des Maldives et des Grands groupes seraient incluses.

Cuba a déclaré que certaines de ces suggestions sont très controversées et que l'insertion de ces questions à cette étape n'était pas utile. Le délégué a indiqué que, précisément, le groupe de rédaction « se réunit pendant de longues heures pour éviter aux délégués d'avoir à passer par ce processus ». Il a demandé à tous les délégués d'accepter le projet tel quel.

Les Maldives ont donné une définition de la « sécurité de l'eau » en déclarant que: « la sécurité de l'eau, selon les termes employés dans le domaine des changements climatiques, signifie l'accès à l'eau potable. Nous ne parlons d'aucun autre type de sécurité ». La déléguée a indiqué qu'elle ne considérerait pas la question de façon si controversée. « Nous avons de l'eau contaminée », a-t-elle déclaré. « Ce que nous voulons, c'est de l'eau potable de qualité ».

Le Suriname a réaffirmé les observations formulées par le Grand groupe jeunesse et enfance. Le Président Lowe a proposé de prendre une pause de cinq minutes.

À la reprise, le Président a interrompu l'examen paragraphe par paragraphe du texte et a donné la parole à Nikhil Seth qui a déclaré qu'il avait essayé, à la demande du Président, de réunir un ensemble de propositions afin que chacun puisse être satisfait. Il a proposé les libellés avancés par les Maldives sur la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, par le Samoa sur la dimension sociale du développement durable, par le Grand groupe jeunesse et enfance sur le dialogue intergénérationnel, et par les Grands groupes sur la reconnaissance de leur rôle.

La Dominique a exprimé son soutien à la proposition de Cuba d'adopter le texte sans modification, exception faite de l'inclusion de la proposition du Grand groupe jeunesse et enfance. Cuba a déclaré que, dans un geste additionnel démontrant la flexibilité de sa délégation, il adopterait la Déclaration avec les propositions supplémentaires. Le délégué a instamment demandé que lors de futures réunions de ce genre, « l'ensemble des pratiques et procédures de l'Assemblée générale et autres organes intergouvernementaux soient pleinement respectées en ce qui concerne la façon dont les propositions sont présentées ». La Jamaïque a appuyé la demande de Cuba de respecter les procédures. Trinité-et-Tobago a demandé l'adoption rapide de la Déclaration et le plein respect des procédures.

Le délégué de Maurice a déclaré qu'il avait souhaité apporter un commentaire sur le paragraphe 10, portant sur la dépendance des PEID aux océans, mais que « tout avait été finalisé plus rapidement que nous ne l'anticipions ». Il a déclaré qu'il souhaitait mentionner l'économie bleue et espérait que ceci ait pu être inclus dans la proposition.

Le Timor-Leste a convenu que le respect des procédures et des règles est essentiel. La déléguée a déclaré qu'elle respectait ce que le pays hôte avait élaboré et souhaitait procéder rapidement à l'adoption.

Les Maldives ont déclaré, au sujet des règles de procédure, que le texte doit être discuté et accepté par tous les délégués avant son adoption. Le délégué a déclaré que, bien que les délégués aient négocié le texte, un nouveau projet a été présenté une heure avant la plénière sans que toutes les questions ne soient adéquatement prises en compte. Il a accepté la proposition du Président concernant une formulation alternative et a réitéré la volonté de son pays de travailler avec les délégations et le Président pour parvenir à un consensus.

La Déclaration a été adoptée à titre provisoire.

### PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

À la suite de l'adoption de la Déclaration, la plénière s'est interrompue pour permettre au groupe de rédaction de se réunir et de poursuivre ses travaux sur le document final. Des mises à jour ont été présentées aux observateurs, qui attendaient dans la salle de conférence, au cours des trois heures qui ont suivi. La plénière s'est réunie à nouveau vers 23h, après que les tentatives de prolongation des négociations aux premières heures de la matinée aient été repoussées par certaines délégations de PEID ayant le sentiment qu'aucun progrès supplémentaire ne pourrait être accompli. Le Président Lowe a remercié les délégués du travail acharné et de la diligence dont ils ont fait preuve pour parvenir à la conclusion de la réunion. Rappelant la contribution des Grands groupes et l'adoption d'une déclaration politique, il a annoncé la décision des délégués de suspendre la séance et de reprendre les négociations à une date ultérieure afin de s'entendre sur le texte du document final avant la fin de la 67<sup>e</sup> session de l'AGNU.

Wu Hongbo a félicité les délégués pour leur travail acharné et a qualifié la déclaration politique de « grand succès », mais a signalé qu'un document final réussi est de la « plus haute importance pour le développement durable des PEID ». Il a exprimé sa confiance que les PEID parviendront à un accord à New York alors qu'ils poursuivront la négociation du document final. Il a déclaré que dans les prochains mois l'AGNU adoptera une deuxième résolution relative aux modalités du processus préparatoire mondial de la Conférence d'Apia et a instamment demandé aux PEID de participer activement au processus et de s'exprimer d'une voix unique et unifiée. En tant que Secrétaire général de la Conférence d'Apia, il a promis son soutien le plus absolu à tous les PEID.

Les Seychelles ont demandé un éclaircissement sur la relation entre la Déclaration de Needham's Point Bridgetown et le document final qui doit encore être approuvé. Le Président a répondu que les deux documents seront soumis au Comité préparatoire simultanément une fois que la négociation du document final sera achevée à New York.

Le Président a déclaré la conférence suspendue à 23h44.

#### **DÉCLARATION DE NEEDHAM'S POINT BRIDGETOWN**

La Déclaration de Needham's Point Bridgetown réaffirme le PAB, la SMCEM, la Déclaration de Rio, Action 21, le PMCEJ et le document final de Rio+20, *L'avenir que nous voulons*. Elle réaffirme également le cas particulier que les PEID représentent pour le développement durable, en particulier à la lumière de leur vulnérabilité attribuable à leur petite taille, à leur éloignement, à l'insuffisance de leurs ressources et de leurs exportations, ainsi qu'à l'impact de l'augmentation mondiale du prix des denrées alimentaires et de l'énergie et à la baisse du niveau de l'aide publique au développement. Soulignant que les changements climatiques demeurent le plus grand défi pour les PEID, la Déclaration stipule que les préoccupations des PEID en matière de développement durable devraient être intégrées dans le programme de développement pour l'après-2015, en particulier en ce qui concerne les ODD. Elle souligne également la dépendance des PEID à la santé des ressources marines et côtières.

La Déclaration décide que le thème de la Conférence d'Apia est « Le développement durable des petits États insulaires en développement à travers des partenariats authentiques et durables » et vise à :

- évaluer les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM, en s'appuyant, entre autres, sur les rapports et les processus pertinents existants;
- solliciter le renouvellement de l'engagement politique de tous les pays à travers la mobilisation des ressources et l'assistance aux PEID; et
- identifier les priorités, les nouveaux défis et les opportunités pour le développement durable des PEID.

La Déclaration de Needham's Point Bridgetown reconnaît le document final de la Barbade en tant que base pour l'avant-projet des PEID en préparation pour le comité préparatoire intergouvernemental. Elle souligne également le besoin pressant de ressources financières nouvelles, additionnelles et prévisibles pour les PEID et la facilitation de l'accès aux fonds, notamment par le biais du Fonds pour l'environnement mondial et du FVC. Elle demande également la prise en compte d'autres critères, qui vont au-delà du PIB, lorsque des PEID sont rayés de la liste des pays ayant accès aux subventions et aux financements assortis de conditions avantageuses. La déclaration conclut en exprimant

de la gratitude envers les partenaires et le Gouvernement et les habitants de la Barbade et se félicite de l'Année internationale des PEID en 2014.

#### **BRÈVE ANALYSE DE LA RÉUNION**

« *Quoique ce soit de la folie, il y a pourtant là de la suite* ».  
*William Shakespeare, Hamlet, Acte 2, Scène 2.*

Les défis et les besoins rencontrés par les petits États insulaires en développement dans la poursuite du développement durable ont été largement reconnus depuis leur identification en tant qu'objet de l'ordre du jour international dans les années 1990, dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Pourtant, depuis plus de 20 ans, après deux conférences mondiales en 1994 et en 2005, et après d'innombrables réunions internationales et ateliers, les PEID conviennent que dans l'ensemble leur vulnérabilité, dans les trois dimensions du développement durable, a augmenté, et que le soutien international, en particulier le financement et le besoin d'un traitement commercial spécial et préférentiel, n'a pas répondu aux attentes.

Aujourd'hui, avec une troisième conférence internationale sur les PEID à l'horizon, la réunion préparatoire interrégionale de la Barbade était censée donner aux PEID une dernière occasion de solidifier une position commune sur: les lacunes dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM; les nouveaux défis et les perspectives; et les principales priorités. Tous les délégués ont convenu que le succès de la RPI reposait sur la capacité à s'adresser au monde d'une seule voix. De fait, beaucoup sont arrivés à la Barbade avec l'espoir que le document final de cette réunion pourrait servir de base aux négociations, lorsque le comité préparatoire intergouvernemental commencera ses travaux début 2014, permettant aux PEID de façonner eux-mêmes et de façon décisive le résultat d'Apia. Cependant, malgré une certaine logique, les discussions ont souvent pris l'apparence de la folie. À l'issue de trois jours de négociations acrimonieuses, à huis clos, peu de progrès ont été réalisés. Après une session de rédaction tendue et au donnant-donnant au cours de la dernière nuit de la RPI, environ 90% du document final tant attendu demeure entre crochets.

Dans une manœuvre peu orthodoxe pour sauver les apparences, les délégués ont adopté la Déclaration de Needham's Point Bridgetown, ont suspendu la RPI, et ont convenu que la Déclaration et le document final seront présentés ensemble une fois que les négociations à New York seront conclues, avant la clôture de la 67<sup>e</sup> session de l'AGNU à la mi-septembre 2013. Des questions demeurent sans réponse: quelles délégations seront impliquées dans la poursuite des négociations de la RPI à New York; qui sera laissé de côté; et quand les négociations vont-elles de fait étre conclues? Cette analyse examine la dynamique de la RPI, en se centrant sur les principales questions en litige découlant de la réunion, les efforts déployés pour essayer de permettre aux PEID de s'exprimer d'une « voix unique », et la route à suivre.

#### **LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ: EN ROUTE VERS LA RPI**

Malgré de nombreux points de convergence dans les documents issus des trois réunions préparatoires régionales, les PEID divergeaient fortement lors de la RPI. En surface,

les PEID ont beaucoup de similitudes: la plupart d'entre eux sont des entités côtières avec des zones terrestres petites et souvent dispersées. Ils possèdent généralement une riche diversité d'espèces de flore et de faune fortement endémiques, mais relativement peu de ressources naturelles. Leur isolement géographique, la petite taille de leurs économies et leur dépendance à l'égard d'une gamme étroite de produits les conduisent souvent à être fortement tributaires du commerce international et ils sont, par conséquent, vulnérables aux chocs extérieurs. En outre, ils sont plus à risque de subir les effets de l'élévation du niveau de la mer et d'autres effets des changements climatiques. Cependant, comme la réunion de la Barbade l'a encore une fois démontré, les PEID sont à des stades de développement économique et social distincts, avec différents types de problèmes environnementaux, différents degrés d'éloignement et de vulnérabilité aux forces extérieures, différentes quantités de ressources naturelles et humaines, et différentes perspectives et attitudes culturelles.

Parvenir à un accord sur les priorités n'est pas une tâche facile, sans parler de sortir des sentiers battus pour trouver des solutions. En proposant le thème de la conférence: « Le développement durable des petits États insulaires en développement à travers des partenariats authentiques et durables », le Samoa a exprimé l'espoir que des partenariats innovateurs puissent éventuellement améliorer la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM et permettre aux PEID de faire face à de nouveaux défis. Toutefois, avant de multiplier les partenariats réussis, les PEID doivent s'entendre sur les priorités.

Par exemple, les PEID de l'AIMS et du Pacifique ont tenté d'inclure le concept de l'économie bleue dans le document final. Cette tentative a été accueillie par une vive opposition d'un certain nombre de PEID des Caraïbes. L'opposition était fondée sur les motifs que le concept est ambigu, non urgent et potentiellement couvert par d'autres traités et accords. Cuba, en particulier, a fait remarquer qu'il existe des différences qui n'ont pas encore été réconciliées en ce qui concerne le concept de l'économie verte, et a suggéré que l'examen de l'économie bleue par les PEID est peut-être prématuré.

Un autre sujet de discorde avait trait aux références aux « grands États océaniques ». Certains délégués ont plaidé en faveur de l'inclusion de cette référence, étant donné que le territoire océanique de certains PEID est nettement plus important en taille que leur territoire terrestre. D'autres, cependant, ont mis en garde contre l'utilisation de cette référence vu qu'elle pourrait mener à l'exclusion de certains États. Comme l'a indiqué un délégué: « c'est une question importante étant donné que nos océans sont riches en ressources auxquelles les autres veulent avoir accès ». Pourtant, il n'y avait toujours pas de consensus.

L'appel à des ressources financières nouvelles et supplémentaires était partagé par tous les PEID, toutefois ce point a également engendré des frictions. Les délégués étaient divisés sur la façon de transmettre ce message. Certains ont fait observer que des domaines spécifiques d'assistance devraient être identifiés, tandis que d'autres préféraient un message plus général. Un appel à mettre l'accent sur les partenariats comme un moyen de sortir du « piège du financement » a aussi été entendu, en particulier à la lumière du fait que l'appel à des ressources financières nouvelles et supplémentaires est une demande récurrente des 20 dernières années.

Tous les délégués reconnaissent que la nécessité de parvenir à un accord est impérative, non seulement pour la Conférence d'Apia, mais aussi dans le contexte des discussions actuelles sur le programme de développement pour l'après-2015 et les ODD. Il s'agit d'un moment opportun pour faire en sorte que le souhait des PEID d'occuper une place de choix au sein de la politique internationale de développement ne soit pas seulement « le songe d'une nuit d'été ». Cependant, comme l'a fait observer un délégué, il est peu probable que ceci se produise tant que les PEID n'auront pas « mis de l'ordre dans leur propres affaires ».

### **LA TEMPÊTE: REVIVRE COPENHAGUE?**

Alors que cette réunion représentait la dernière occasion de s'assurer d'un message fort et succinct en vue du Comité préparatoire, les délégués des PEID ont indiqué qu'il était temps de mettre de côté les différences et de travailler ensemble pour le bien commun des PEID. Ils ont reconnu de façon récurrente la nécessité de s'assurer qu'un message fort et succinct est transmis au Comité préparatoire, mais les difficultés qu'ils ont rencontrées dans la seule adoption d'une déclaration politique « légère » a inquiété tant les délégués que les observateurs et les représentants des agences des Nations Unies.

L'ensemble des délégués ont présumé de bonne foi que le petit groupe de rédaction de la Déclaration s'attacherait à respecter le texte convenu précédemment sans trop étendre ou réduire le projet de texte. Toutefois, un nouveau projet a été diffusé seulement une heure avant la reprise de la plénière mercredi soir. Certaines délégations se sont remémoré la Conférence de la CCNUCC à Copenhague en 2009, où, comme un délégué l'a commenté: « un document de dernière minute a été lancé sur la table, nous ramenant à l'âge de pierre ». Cet abus de confiance a été ce que certains délégués ont appelé « une gifle au visage ». Les tentatives de faire en sorte que toutes les préoccupations soient incluses dans la Déclaration ont fait face à une opposition.

En outre, le fossé de plus en plus évident entre les trois régions des PEID et même au sein des régions elles-mêmes a donné lieu à un document final qui n'a pas pu être adopté. L'incapacité de négocier pleinement tant la Déclaration que le document final a laissé beaucoup de délégués déçus et consternés par le processus. Certaines délégations ont fait observer que la nature orageuse des négociations et la désunion politique des PEID étaient très visibles et qu'elles donneraient donc un avantage au Groupe des 77 et aux autres pays lors du Comité préparatoire.

Comme le processus « mené par les PEID » touche à sa fin et que le monde incertain du Comité préparatoire commence, les PEID doivent désormais affronter le regard de la communauté internationale. Un succès à la RPI aurait montré le désir des PEID de surmonter leurs divergences et de travailler ensemble pour leur avenir. Même si les délégués parviennent à un accord sur l'« avant-projet » à New York au cours des prochaines semaines, les PEID doivent continuer à s'exprimer d'une seule voix pour réussir au Samoa dans douze mois.

### **PEINES D'AMOUR PERDUES?**

Bien qu'il n'y ait pas eu de consensus sur le document final de la RPI, il existe un consensus sur le fait que le développement durable des PEID est indispensable. En

effet, de nombreux PEID ont exprimé leur engagement à impliquer davantage les parties prenantes et à tenir compte des trois dimensions du développement durable pour assurer la survie des PEID. Depuis la première conférence des PEID à la Barbade il y a près de 20 ans, une augmentation de l'implication des parties prenantes a été notée dans le renforcement des capacités, le renforcement institutionnel et l'amélioration des interfaces de coopération. La croissance et le succès des partenariats, tels que le Partenariat insulaire mondial (GLISPA) et le programme SIDS DOCK, sont de bons signes. Ceci a été renforcé par des discussions sur l'amélioration et l'augmentation de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud, PEID-PEID et triangulaire.

Pourtant, les promesses d'impliquer les parties prenantes dans le développement durable des PEID ne se sont pas concrétisées au cours des négociations elles-mêmes, les représentants des organisations onusiennes et régionales et des Grands groupes n'ayant pas eu la possibilité de contribuer au projet de document final ni de le commenter. En fait, le manque total de transparence au cours de la réunion a conduit certains délégués à se demander jusqu'à quel point les PEID prennent au sérieux les « partenariats authentiques et durables ».

Avec toute l'agitation observée à la Barbade, il est facile d'oublier que la menace qui pèse sur les PEID est très réelle. L'élévation du niveau de la mer augmente, ce qui induit certains PEID à proposer aujourd'hui l'inclusion de concepts tels que « la migration dans la dignité » dans le document final d'Apia. Kiribati achète des terres aux Fidji pour reloger sa population dans le cas où ses îles se verraient submergées. Une hausse d'un mètre du niveau de la mer submergera les Maldives. Les Tuvalu seront, selon les prédictions de certains spécialistes du climat, la première nation qui sera engloutie à la suite de l'élévation du niveau de la mer. Les PEID doivent maintenir une vue d'ensemble et s'assurer que leurs différences ne seront pas un cas de « peines d'amour perdues ».

## PROCHAINES RÉUNIONS

### 44<sup>e</sup> Réunion des dirigeants du Forum des îles

**du Pacifique:** La réunion est centrée autour du thème « Coordonner la réponse du Pacifique aux changements climatiques ». **dates:** 3-6 septembre 2013 **lieu:** Majuro, Îles Marshall **contact:** Desna Solofa, Secrétariat du Forum des îles du Pacifique **téléphone:** +679-3312-600 **courriel:** desnas@forumsec.org.fj **www:** <http://www.forumsec.org.fj/pages.cfm/newsroom/press-statements/2013/dates-for-44th-pacific-islands-forum-announced.html>

### 20<sup>e</sup> Session de la Commission du développement durable:

La dernière session de la Commission du développement durable des Nations Unies se tiendra en septembre. Les délégués discuteront des enseignements tirés de la CDD. **date:** 20 septembre 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1211>

**Réunion inaugurale du Forum politique de haut niveau sur le développement durable:** La première réunion du forum, tenue sous les auspices de l'Assemblée générale, sera convoquée au début de la 68<sup>e</sup> session, pour une journée. La réunion aura un caractère inaugural. Le résultat de la réunion consistera en un

Résumé du Président. **date:** 24 septembre 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1556>

**Conférence diplomatique des plénipotentiaires pour un instrument juridiquement contraignant sur le mercure:** La Conférence adoptera la Convention de Minamata sur le mercure et une loi portant sur: la manière de promouvoir et de préparer la mise en œuvre prochaine de la Convention; les dispositions pour l'intérim entre la signature de l'instrument et son entrée en vigueur; et les dispositions du Secrétariat. **dates:** 7-11 octobre 2013 **lieu:** Kumamoto, Japon **contact:** Programme mercure du PNUE **téléphone:** +41-22-917-8192/8232 **fax:** +41-22-797-3460 **courriel:** mercury.chemicals@unep.org **www:** <http://www.unep.org/hazardoussubstances/MinamataConvention/DipCon/tabid/106193/Default.aspx>

**28<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens:** L'IIRC tiendra sa 28<sup>e</sup> assemblée générale au Belize. L'IIRC met en relation des gouvernements, les secrétariats de la CDB et de la Convention de Ramsar, des ONG, des banques de développement telles que la Banque mondiale, des organisations régionales et des organisations internationales. **dates:** 14-17 octobre 2013 **lieu:** Belize City, Belize **contact:** Secrétariat de l'IIRC **courriel:** icri@gbrmpa.gov.au **www:** <http://www.icriforum.org/ICRIGM28>

**Troisième Congrès international des aires marines protégées:** Ce congrès vise à définir des mesures pour la promotion de la coopération grâce à différentes initiatives, et à inspirer une nouvelle manière de penser pour relever les défis mondiaux tels que les changements climatiques, la réduction de la pauvreté et le partage des ressources. **dates:** 21-27 octobre 2013 **lieu:** Marseille et Corse, France **contact:** UICN **courriel:** info@impac3.org **www:** <http://www.impac3.org/fr/>

**25<sup>e</sup> Réunion des Parties au Protocole de Montréal:** La RdP 25 examinera un certain nombre de questions, notamment les demandes de dérogation pour utilisations critiques et essentielles, ainsi que les modifications à apporter au Protocole en vue d'éliminer progressivement les HFC et de prendre en considération les vulnérabilités uniques et particulières des PEID lors de l'examen des obligations des PEID en vertu du Protocole de Montréal et des transitions vers des alternatives respectueuses de la couche d'ozone. **dates:** 21-25 octobre 2013 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Secrétariat de l'ozone **téléphone:** +254-20-762-3851 **fax:** +254-20-762-4691 **courriel:** ozoneinfo@unep.org **www:** <http://ozone.unep.org>

**19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CCNUCC:** La CdP 19, la 9<sup>e</sup> Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, la troisième réunion du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée et les 39<sup>e</sup> réunions des organes subsidiaires se réuniront. **dates:** 11-22 novembre 2013 **lieu:** Varsovie, Pologne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://www.unfccc.int>

**Cinquième session du GTO sur les ODD:** La GTO 5 mettra l'accent sur la croissance économique durable et inclusive, les questions de politique macroéconomique (y compris le commerce international, le système financier international et la viabilité de la dette extérieure), le développement des infrastructures et l'énergie. **dates:** 25-27 novembre 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du

développement durable **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

**9e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées:** La Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature, un réseau d'ONG, de bailleurs de fonds et d'organismes régionaux travaillant dans le domaine de la conservation de la nature dans le Pacifique, organise cette conférence tous les cinq ans pour décider des activités et des stratégies de la prochaine période quinquennale. Le thème de la 9<sup>e</sup> conférence est: « Des solutions naturelles: Renforcer la résilience pour un Pacifique en changement ». **dates:** 2-6 décembre 2013 **lieu:** Suva, Fidji **courriel:** pacificconference2013@sprep.org **www:** <http://www.sprep.org/pacificnatureconference>

**Sixième session du GTO sur les ODD:** La GTO 6 se concentrera sur les moyens de mise en œuvre; le partenariat mondial pour le développement durable; les besoins des pays en situation particulière: les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les PEID ainsi que les défis particuliers auxquels font face les pays à revenu intermédiaire; et les droits de l'homme, le droit au développement, et la gouvernance mondiale. **dates:** 9-13 décembre 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

**Septième session du GTO sur les ODD:** La GTO 7 se concentrera sur les villes durables et les établissements humains, le transport durable, la consommation et la production durables (y compris les produits chimiques et les déchets) et les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. **dates:** 6-10 janvier 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

**Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement:** Les modalités du Comité préparatoire seront décidées à la 68<sup>e</sup> session de l'AGNU. Le Comité est censé démarrer ses travaux début 2014. **dates:** à fixer **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Hiroko Morita-Lou, Groupe des PEID des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-3260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.sids2014.org/>

**Huitième session du GTO sur les ODD:** La GTO 8 mettra l'accent sur les océans et les mers, les forêts, la biodiversité; la promotion de l'égalité, y compris l'équité sociale, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; et la prévention des conflits, la consolidation de la paix post-conflit et la promotion d'une paix durable, la primauté du droit et la gouvernance. **dates:** 3-7 février 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1549>

**Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement:** La troisième Conférence internationale sur les PEID comprendra un segment de haut niveau devant s'appuyer sur le PAB et la SMEM et

déterminera les nouveaux défis à relever pour le développement durable des PEID. La conférence sera précédée d'activités connexes du 28 au 30 août 2014. **dates:** 28 août - 4 septembre 2014 **lieu:** Apia, Samoa **contact:** Hiroko Morita-Lou, Groupe des PEID du DAES-ONU **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-3260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.sids2014.org/>

## GLOSSAIRE

AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AIMS	Atlantique, océan Indien, Méditerranée et mer de Chine méridionale
AOSIS	Alliance des petits États insulaires
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CPD	Consommation et production durables
DAES-ONU	Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies
FPHN	Forum politique de haut niveau sur le développement durable
FVC	Fonds vert pour le climat
GTO	Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable
IFI	Institution financière internationale
INDNR	Illicite, non déclarée et non réglementée (pêche)
MNT	Maladies non transmissibles
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PAB	Programme d'action de la Barbade
PEID	Petits États insulaires en développement
PMCEJ	Programme de mise en œuvre de Johannesburg
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (ou CNUDD)
RPI	Réunion préparatoire interrégionale
SE4ALL	Énergie durable pour tous
SMEM	Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade
TIC	Technologies de l'information et de la communication